



FEUILLE DE MATCH

COMITE DEPARTEMENTAL 28

CHAMPIONNAT des CLUBS

DIVISION :

Valeur des parties: / Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

A remplir par le Capitaine d'équipe et à conserver par celui-ci

DATE		LIEU	
CLUB		CONTRE	
Licencié(e) - C		Capitaine :	

Composition de l'équipe :			
	Licencié - 1		Nom/Prénom :
	Licencié - 2		Nom/Prénom :
	Licencié - 3		Nom/Prénom :
	Licencié - 4		Nom/Prénom :
	Licencié - 5		Nom/Prénom :
	Licencié - 6		Nom/Prénom :
	Licencié - 7		Nom/Prénom :
	Licencié - 8		Nom/Prénom :

Terrain	Joueur N°	Composition des Tête à Tête.	Score :	(2 pts)
	TT.N°		à	
	TT.N°		à	
	TT.N°		à	
	TT.N°		à	
	TT.N°		à	
	TT.N°		à	

Terrain	Joueur N°	Composition des Doublettes.	Score :	(4 pts)
		Remplacé	Remplaçant	
	D1 N°		à	
	D2 N°		à	
	D3 N°		à	

Terrain	Joueur N°	Composition de la Triplette.	Score :	(6 pts)
		Remplacé	Remplaçant	
	T1 N°		à	
	T2 N°		à	

TOTAL : ➔

Signature du Capitaine :	
Signature du Capitaine : De l'équipe adverse	
Signature de L'Arbitre :	